



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

Réservé
au
Moniteur
belge



25118164

Greffé

N° d'entreprise : **0401 899 506**

Nom

(en entier) : **KSB BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Zoning Industriel Sud Rue de l'Industrie 3 - 1301 Bierges**

Objet de l'acte : Renouvellements mandats administrateurs et commissaire

Extrait du procès-verbal de l'AG du 12 juin 2025

L'assemblée décide d'accepter le renouvellement des mandats de Marc Herman et Gilles Brunswick, pour 3 ans, en tant qu'administrateurs. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2027.

L'assemblée générale du 12 juin 2025 nomme KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL (B00001), Luchthaven Brussel Nationaal 1K à 1930 Zaventem (ci-après "KPMG"), en tant que commissaire pour un mandat d'une durée de trois ans, afin d'auditer les comptes annuels de KSB Belgium SA pour les exercices comptables clos les 31 décembre 2025, 2026 et 2027. Le mandat expirera au terme de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027. KPMG a désigné monsieur Xavier Nys (IRE Nr. A02619), réviseur d'entreprises, comme représentant permanent.

Marc Herman
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).